Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

BRESIL – En 2008, les autorisations vont bon train

Par Anne FURET

Publié le 30/09/2008, modifié le 16/03/2026

Depuis qu'une loi a abaissé le nombre de voix nécessaires à un avis positif au sein de la CTNBio, commission scientifique consultative brésilienne [1], le Brésil autorise les OGM à tour de bras !
En 2008 [2], le maïs T25 de Bayer (tolérant le glufosinate d'ammonium - herbicide) et le maïs MON810 de Monsanto (qui produit un insecticide) ont été autorisés pour la commercialisation et la culture [3]. Dernièrement, le 20 juin, c'est le maïs Bt11 de Syngenta (qui produit un insecticide) qui a été autorisé pour la culture et la commercialisation.
D'autre part, en août et en septembre, la CTNBio, qui se prononce sur les évaluations des OGM, a donné un avis favorable pour l'autorisation pour deux maïs tolérant le glyphosate : le Roudup Ready 2 de Monsanto et le GA21 de Syngenta, et un coton tolérant le glyphosate de Bayer.
En 2007, c'était le coton GM de Monsanto (produisant un insecticide) qui était autorisé suite à des plantations illégales. La culture du soja GM avait été légalisée à partir de 2004 de la même manière.

[1] cf. Inf'OGM Actu n°1, BRESIL – Le maïs Liberty Link de Bayer autorisé, suspendu... puis annulé

[2] http://www.ctnbio.gov.br/

[3] cf. Inf'OGM Actu n°7, Le Brésil autorise deux maïs transgéniques

Adresse de cet article : https://infogm.org/bresil-en-2008-les-autorisations-vont-bon-train/